

nous apprend qu'elle tient de certains milieux bien informés de Washington que les États-Unis accepteraient de voir l'Inde siéger à la conférence, si M. Syngman Rhee, président de la Corée du Sud, qui s'y est vigoureusement opposé jusqu'ici, n'y voyait pas d'inconvénient.

Nous, du monde démocratique, avons failli perdre pour une bonne part la bienveillance et l'appui de ce grand pays du Commonwealth qu'est l'Inde, à cause de la façon dont les États-Unis, sous l'influence de Syngman Rhee, selon moi, ont accueilli sa demande d'être présente à la prochaine conférence. Selon moi, notre Gouvernement a eu parfaitement raison de donner ordre à notre délégation à la septième assemblée des Nations Unies de s'unir au reste du Commonwealth et aux autres pays pour appuyer l'admission de l'Inde à la prochaine conférence. Je ne veux pas traiter en ce moment les questions internationales. Je suppose que l'occasion nous en sera fournie lorsque les crédits des Affaires extérieures seront déferés au comité pertinent; mais, si j'en ai le temps, cet après-midi, je formulerai quelques autres remarques.

Le discours du trône mentionne également que le volume des exportations du Canada atteint un niveau sans précédent. Cela est exact. Malheureusement, le programme de l'État en matière de commerce a suscité de graves problèmes en ce qui a trait à nos relations commerciales, étant donné qu'il nous faut de plus en plus nous en remettre aux débouchés fort incertains et imprévisibles que nous offrent les États-Unis. Ceux d'entre nous qui vivent au Canada depuis longtemps et ceux qui y ont toujours demeuré et ont parcouru la moitié de leur course savent qu'assez souvent, alors que nous croyions posséder un marché stable dans ce grand pays, nous avons été privés de nos débouchés par suite des pressions exercées là-bas par divers groupes. Le Gouvernement a signé l'accord de Genève en 1947, accord que feu le premier ministre, le très honorable William Lyon Mackenzie King, a demandé à la Chambre d'approuver. On les a critiqués et notre Chambre ne les a pas approuvés; mais ils ont été mis en vigueur un an avant que le Canada eut lieu de le faire. Nous avons par ce moyen éliminé certains avantages que nous avions accordés au Royaume-Uni, avantages qui lui permettaient de gagner des dollars chez nous, et nous croyions ainsi nous assurer un débouché plus considérable aux États-Unis pour certains de nos produits, surtout certains de nos produits agricoles, y compris les produits laitiers.

Puis, par une intervention unilatérale, les États-Unis ont soudainement exclu de ce marché le fromage, le lait en poudre et quelques

autres denrées. Par une intervention unilatérale, les États-Unis ont écarté certaines dispositions de l'accord de Genève qui, pensions-nous, nous seraient avantageuses et qui nous ont encouragés d'adhérer à cet accord. Je tiens à l'affirmer au Gouvernement. Nous sommes en faveur d'accords de cette nature; mais, si nous y adhérons, nous devons avoir des pays participants, surtout des États-Unis, la ferme assurance que ces accords seront entièrement mis à exécution, qu'on ne se dédira pas une fois que le marché aura été conclu.

Des excédents s'accumulent au pays. Je ne suis pas de ceux qui se désolent trop à voir une réserve de blé sur nos fermes. Je crois que la chose est excellente. Mais c'est bien différent de voir la vaste accumulation actuelle, dont une partie est en plein champ et exposée aux intempéries parce qu'on ne peut l'écouler par les voies du commerce.

Nous voyons une situation analogue en Colombie-Britannique. J'ai appris l'autre jour qu'il y a des millions de livres de saumon, ce qui est une prise exceptionnelle pour cette année. On a conservé du saumon des années précédentes et nous ne savons pas aujourd'hui où trouver un marché pour le saumon de Colombie-Britannique. Je sais que lorsque j'étais aux Nations Unies un de nos conseillers s'efforçait par tous les moyens, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de trouver quelque débouché pour la morue de Terre-Neuve. Les producteurs de pommes de la vallée de l'Annapolis et de la Colombie-Britannique ont aussi à faire face à une diminution des marchés. Si donc il y a lieu d'être satisfait de voir s'accumuler les denrées dans le pays, nous devons toutefois trouver les marchés nécessaires pour disposer de ces vastes accumulations.

L'amplitude de ces accumulations de céréales provient de ce que le Canada et les États-Unis ont produit, durant trois années successives des récoltes de blé exceptionnelles. Au Canada, d'après les dernières estimations que j'ai consultées, celles d'octobre, la récolte est établie à 594 millions de boisseaux. J'ajouterais que la récolte est heureusement de bonne qualité. Si les estimations sont exactes la récolte de 1953 viendra en seconde place, surpassée uniquement par celle de l'an dernier qui a été de 687.9 millions de boisseaux, soit environ de 40 p. 100 supérieure à la moyenne décennale de 423.5 millions de boisseaux pour 1943-1953. Le report de l'an dernier était, je crois, d'environ 362 millions de boisseaux. Si l'on suppose que les prévisions actuelles de 594 millions de boisseaux sont exactes, et si l'on ajoute le report, on constate que nos provisions de blé de l'année